

DEC-BAC en sciences infirmières (6605) - Lévis
Admission à l'hiver – Cheminement à temps partiel 3 ½ ans – avec cours d'été

**Les sigles de cours en caractères gras et entre parenthèses sont des cours préalables.

TRIMESTRE 1 HIVER 8 CRÉDITS	TRIMESTRE 2 ÉTÉ 6 CRÉDITS	TRIMESTRE 3 AUTOMNE 9 CRÉDITS	TRIMESTRE 4 HIVER 7 CRÉDITS	TRIMESTRE 5 ÉTÉ 6 CRÉDITS	TRIMESTRE 6 AUTOMNE 9 à 12 CRÉDITS	TRIMESTRE 7 HIVER 9 à 12 CRÉDITS	ÉTÉ 0, 3 ou 6 crédits	TRIMESTRE 9 AUTOMNE 6 à 9 CRÉDITS	TRIMESTRE 10 HIVER 6 à 9 CRÉDITS
SSN102 21 - Méthodes de travail en sciences infirmières (1cr.)	SSN108 21 - Assises théoriques en sciences infirmières (3cr.) ☀️ ☀️ 1	SSN105 21- Collaboration intra/interprofessionnelle I (1cr.)	SSN106 21 - Collaboration intra/interprofessionnelle II (1cr.) (SSN10521)** ❄️ ☀️	SSN107 21 - Collaboration intra/interprofessionnelle III (1cr.) (SSN10621) ☀️ ☀️	Possibilités pour Cours optionnel 1 Si vous souhaitez faire le stage interculturel en santé : SSN209 21 - Soins interculturels (3cr.) OU Cours optionnel 1 OU Cours optionnel 1			SSN309 25 - Situations cliniques et démarche de soins infirmiers III (3cr.) (SSN21423)	SSN302 21-Projet d'intégration (3cr.) (SSN21321) Permis d'exercice de l'OIIQ exigé.
SSN109 25 - Situations cliniques et démarche de soins infirmiers I (3cr.)	SSN117 21 - Approches familiales en soins infirmiers (3cr.) (SSN11521)** ☀️ ☀️	SSN103 21 - Recherche en sciences infirmières et biostatistique I (3cr.)	SSN104 21 - Recherche en sciences infirmières et biostatistique II (3cr.) (SSN10321)	SSN116 21 - Éducation pour la santé (3cr.) (SSN11321) ☀️ ☀️	SSN214 23 - Soins critiques II (3cr.) (SSN11421) * L'INSCRIPTION AU STAGE EN SOINS CRITIQUES DOIT SE FAIRE DANS L'ANNÉE QUI SUIVRA LA RÉUSSITE DU COURS SOINS CRITIQUES II.	SSN213 21 - Soins infirmiers en santé communautaire II (3cr.) (SSN11321)	Possibilités pour Cours optionnel 2 SSN21021- Stage interculturel en santé (3cr.) OU Cours optionnel 2 (3cr.) OU Cours optionnel 2 (3cr.)		
SSN113 21 - Soins infirmiers en santé communautaire I (2cr.)		SSN114 21 - Soins critiques I (3cr.) (SSN10925)	SSN110 25 - Situations cliniques et démarche de soins infirmiers II (3cr.) (SSN10925)	SSN111 21- Enjeux éthiques et pratique soignante (2cr.) ☀️ ❄️ ☀️	2 cours (6 cr.) parmi les suivants : - SSN205 23 - Pratiques exemplaires en soins de peau et de plaies (3cr.) - SSN202 21 - Soins palliatifs et de fin de vie (3cr.) ☀️ ❄️ ☀️ - SSN204 21 - Soins infirmiers auprès de la personne âgée (3cr.) - SSN203 21 - Soins infirmiers en santé mentale (3cr.) ☀️ ❄️ ☀️ ***Les 4 cours sont obligatoires au cheminement	2 cours (6 cr.) parmi les suivants : - SSN205 23 - Pratiques exemplaires en soins de peau et de plaies (3cr.) - SSN202 21 - Soins palliatifs et de fin de vie (3cr.) ☀️ ❄️ ☀️ - SSN204 21 - Soins infirmiers auprès de la personne âgée (3cr.) - SSN203 21 - Soins infirmiers en santé mentale (3cr.) ☀️ ❄️ ☀️ ***Les 4 cours sont obligatoires au cheminement	Possibilité de stage en santé communautaire ou en soins critiques	SSN323 21 - Stage en santé communautaire (3cr.) (SSN21321) Permis d'exercice de l'OIIQ exigé.	SSN323 21 - Stage en santé communautaire (3cr.) (SSN21321) Permis d'exercice de l'OIIQ exigé.
SSN115 21- Relation thérapeutique en soins infirmiers (2cr.)		SSN112 21 - Défis sociétaux et leadership infirmier (2cr.)						SSN324 21 - Stage en soins critiques (3cr.) (SSN214 23) * L'INSCRIPTION AU STAGE EN SOINS CRITIQUES DOIT SE FAIRE DANS L'ANNÉE QUI SUIVRA LA RÉUSSITE DU COURS SOINS CRITIQUES II. SANS QUOI, L'ÉTUDIANT (E) NE SERA PLUS CONSIDÉRÉ(E) COMME PRIORITAIRE AUX FINS DE PLACEMENT DE STAGE ET S'EXPOSE À PROLONGER SON CHEMINEMENT. Permis d'exercice de l'OIIQ exigé.	SSN324 21 - Stage en soins critiques (3cr.) (SSN214 23) * L'INSCRIPTION AU STAGE EN SOINS CRITIQUES DOIT SE FAIRE DANS L'ANNÉE QUI SUIVRA LA RÉUSSITE DU COURS SOINS CRITIQUES II. SANS QUOI, L'ÉTUDIANT (E) NE SERA PLUS CONSIDÉRÉ(E) COMME PRIORITAIRE AUX FINS DE PLACEMENT DE STAGE ET S'EXPOSE À PROLONGER SON CHEMINEMENT. Permis d'exercice de l'OIIQ exigé.

Pour s’inscrire aux cours du Palier 2 - Secteurs de soins, l’étudiante ou l’étudiant doit avoir réussi 48 crédits, comprenant les 24 crédits intégrés et 24 crédits du Palier 1 – Fondements. De même, pour s’inscrire aux cours du Palier 3 - Intégration, l’étudiante ou l’étudiant doit avoir réussi 72 crédits, soit les 24 crédits intégrés, les 36 crédits du Palier 1 - Fondements et 12 crédits de cours obligatoires du Palier 2 - Secteur de soins.

Palier 1	Fondements	36 crédits
Palier 2	Secteurs de soins	24 crédits
Palier 3	Intégration	12 crédits
Portion universitaire		72
Crédits intégrés		24
Total		96 crédits

Cours optionnels (préalable 48 crédits réussis : soit les 24 crédits intégrés et 24 crédits du Palier 1)
Choisir 2 cours parmi les suivants :

- **SSN206 21**- Santé de l’enfant et de l’adolescent (3cr.)
- **SSN207 21** - Gestion des soins infirmiers (3cr.)
- **SSN208 21** - Surveillance électrocardiographique avancée (3cr.) (selon offre de cours)
- **SSN209 21** - Soins interculturels (3cr.)
- **SSN210 21** - Stage interculturel en santé (3cr.) (**SSN20921 et SSN21321**)
- **SSN211 21** -Méthodes quantitatives appliquées aux sciences de la santé (3cr.) (selon offre de cours)
- **SSN212 21** - Soins infirmiers en oncologie (3cr.)
- Cours du programme en périnatalité (selon offre de cours)
- Cours du certificat en santé mentale (selon offre de cours)

Tous ces cours ne pourront toutefois pas être placés systématiquement à l’offre de cours tous les trimestres. Il est de la responsabilité de l’étudiante ou de l’étudiant de consulter les cours offerts et de faire son choix parmi les cours disponibles.
****Les sigles de cours en caractères gras et entre parenthèses sont des cours préalables.**

¹ Légende : 🍁 = offert l’automne ❄️ = offert l’hiver ☀️ = offert l’été
Tous les cours pour lesquels aucun pictogramme n’apparaît sont offerts l’automne et l’hiver.